

Fiche identité

Canalisations à parois structurées extérieures profilées et intérieures lisses (type B)

Le produit est certifié par un organisme certificateur bénéficiant d'une accréditation ISO CEI 17 065 par un organisme reconnu par E.A. (European Cooperation for Accreditation).

Les caractéristiques certifiées sont les suivantes :

- Selon la norme NF EN 13476-1 (Cas des tubes et raccords) :
Caractéristiques dimensionnelles (diamètres, épaisseurs, emboîtures),
Résistance aux chocs,
Comportement à la chaleur,
Rigidité annulaire, Flexibilité annulaire,
Taux de fluage,
Résistance en traction de la ligne de soudure (uniquement pour les tubes spiralés)
Étanchéité à la pression des assemblages, qualité des bagues d'étanchéité en élastomère.
- Selon spécification complémentaire spécifique au fascicule 70 : Evacuation du coefficient d'accroissement de contrainte
- Selon la norme NF EN 13476-1 (Cas des raccords) :
Flexibilité ou résistance mécanique,
Étanchéité des bagues de joints,
Traction sur assemblages soudés ou obtenus par fusion.

Le référentiel de certification est élaboré en recueillant le point de vue de toutes les parties intéressées :

- professionnels qui réalisent le produit et / ou service,
- consommateurs, utilisateurs, prescripteurs,
- administrations, experts techniques.

Le référentiel de certification et les certificats en vigueur (ou la liste des produits certifiés) sont accessibles au public, gratuitement et sans obligation d'identification d'un enregistrement, par le biais d'un site internet ou de tout autre moyen.

Lorsque cela est techniquement possible, les produits certifiés sont identifiés par un marquage spécifique, au minimum par la mention de la marque.

Les caractéristiques certifiées sont évaluées sous la responsabilité de l'organisme certificateur, avec les moyens de contrôle suivants :

	Admission	Surveillance Continue
Réalisation d'un audit de la production par un auditeur technique qualifié : - Vérification de la réalisation des contrôles et des enregistrements de la production : matières premières, fabrication, produits finis - Vérification des dispositions de maîtrise de la qualité : métrologie, conditionnement, stockage, traçabilité, marquage du produit, traitement des non conformités et des réclamations clients - Supervision d'essais de caractéristiques certifiées, le cas échéant.	Oui	Oui Fréquence : 2 audits tous les 12 mois *
Réalisation d'essais par un laboratoire reconnu par l'organisme certificateur (indépendant et compétent) : - Prélèvement des échantillons réalisé par l'organisme certificateur sur le site du demandeur et le marché	Oui	Oui Fréquence : tous les 12 mois

- (*) - La fréquence peut être alléguée à 1 audit tous les 12 mois, sous réserve que :
+ les résultats des évaluations précédentes sont très satisfaisants

Cette fiche est une synthèse permettant d'éclairer rapidement tout prescripteur sur la portée et les modalités de la certification.

L'internaute reconnaît que l'analyse et l'interprétation qu'il fera de la présente fiche et que les décisions qu'il sera amené à prendre en considération de cette fiche relèveront de sa seule responsabilité. En conséquence, il s'interdira de rechercher la responsabilité du CSTB quant aux conséquences directes ou indirectes de toute nature qui pourraient résulter de l'analyse et de l'interprétation de la présente fiche et garantit le CSTB contre toute réclamation de tiers en raison de dommages qu'ils subiraient et qui découleraient de l'analyse et de l'interprétation de la présente fiche.